

1.—Valeur nette des contrats passés par le gouvernement fédéral, ainsi que ses dépenses pour la défense, par programme, 1963 et 1964 (1^{er} semestre)

NOTE.—Y compris tous les contrats passés par le ministère de la Production de défense et la *Defence Construction (1951) Limited* pour le compte du ministère de la Défense nationale. La valeur nette comprend la valeur de tous les nouveaux contrats et la valeur des modifications apportées aux contrats déjà en vigueur, qu'elles entraînent une augmentation ou une diminution des frais.

Programme	Valeur nette de tous les contrats		Dépenses pour les contrats	
	1963	1964 1 ^{er} semestre	1963	1964 1 ^{er} semestre
	(milliers de dollars)		(milliers de dollars)	
Aéronefs.....	167,545	141,601	173,544	111,289
Armes.....	14,119	13,410	24,139	12,581
Matériel électronique et de communications.....	107,843	60,962	103,564	61,235
Navires.....	41,209	18,795	52,753	19,116
Chars de combat et véhicules.....	17,674	21,646	10,802	21,589
Combustibles et lubrifiants.....	46,658	33,559	29,151	14,742
Vêtements et équipement.....	10,754	5,435	12,056	6,094
Construction.....	33,229	18,369	32,510	14,872
Autres.....	83,246	48,699	85,033	45,977
Total.....	522,277	362,476	523,551	307,495

Partage de la production et de la mise au point du matériel de défense.—En 1963, les achats américains au Canada dans le cadre du partage de la production et de la mise au point du matériel de défense se sont élevés à 142 millions de dollars, soit une diminution de 44.1 p. 100 par rapport à 1962, attribuable, dans une large mesure, aux contrats adjugés pour des avions *Caribou* et des appareils *F-104* (ces derniers dans le cadre du programme canado-américain d'assistance réciproque) dont la valeur a atteint \$121,800,000 en 1962 contre \$25,200,000 en 1963. La valeur globale des achats américains au Canada au cours des cinq années qui ont suivi la mise sur pied du programme est de \$747,900,000.

Le Canada a aussi accordé de l'aide à son industrie pour des travaux de recherches et de développement pouvant intéresser les services américains. Les contrats conclus à ce sujet en 1963 se sont élevés à \$8,800,000 et les dépenses à près de \$13,700,000. Grâce à ces efforts, les demandes de soumissions et les réponses à ces demandes dans le domaine des contrats d'entreprise générale ont sensiblement augmenté. Le nombre des demandes que l'industrie canadienne a reçues des États-Unis est passé de 8,290 en 1962 à 12,858 en 1963 et celui des réponses de 2,384 à 2,853. Le gouvernement des États-Unis a confié à la Corporation commerciale canadienne 1,130 contrats d'entreprise générale d'une valeur globale de \$84,600,000, contre 1,088 l'année précédente. Dans le domaine des sous-traités, les demandes ont augmenté de 3,108 à 3,385 et les réponses, de 2,624 à 2,904. Les sociétés canadiennes ont obtenu 2,075 sous-traités d'une valeur de \$57,300,000 contre 1,769 l'année précédente. D'autres contrats d'entreprise générale que l'industrie canadienne et d'autres institutions ont obtenus directement du gouvernement des États-Unis se sont chiffrés par 100,000.

Participation aux travaux de recherches de développement et de production de l'OTAN et exportations outre-mer.—L'industrie canadienne a été invitée à contribuer à l'approvisionnement des pays de l'Europe et autres en matériel de défense, notamment en aéronefs, aides à la navigation et pièces de moteurs. Au cours de 1963, les sociétés canadiennes ont signalé qu'elles avaient obtenu des contrats d'entreprise générale et des sous-traités pour une valeur de \$53,216,000 des pays de l'OTAN et d'autres (à l'exclusion des États-Unis), la valeur des seuls contrats d'entreprise générale atteignant \$40,610,000. La valeur des sous-traités adjugés à des entreprises canadiennes par des